

Refusons l'austérité !

Cette fin d'année scolaire a été marquée dans notre académie par une mobilisation massive de plusieurs établissements avec des **taux de grévistes impressionnants, jusque 100%** pour certains d'entre eux. Si les revendications sont diverses, une est partagée par tous : celle du **manque criant de moyens humains**. **L'assassinat de notre collègue AED, Mélanie G.**, par un élève armé d'un couteau lors d'une opération de fouille de sacs a donné lieu à une **récupération indécente** d'une partie de la classe politique. De son côté, le ministère ne fait que recycler des mesures existantes ou sans cohérence. **La question des moyens est systématiquement éludée !**

A l'inverse, alors que les « arbitrages budgétaires » sont attendus mi-juillet, le gouvernement ne cesse de communiquer sur la **réduction des emplois publics**, ignorant sciemment les besoins immenses en termes d'éducation pour résoudre la **crise d'attractivité**, traiter les difficultés liées à la **santé mentale** ou encore les **problématiques écologiques**. Bien que d'un effet financier limité, les **mesures annoncées sur les carrières** ne sont toujours pas publiées et le ministère des finances tarde à donner son accord. Il serait même question d'une année blanche... Le « **conclave** » sur les retraites, une évidence tellement les dés étaient pipés, s'est soldé par un échec. Le SNES et la FSU continuent d'exiger **l'abrogation de la réforme de 2023**.

Les perspectives budgétaires dans l'Éducation, sur la fonction publique, les services publics ainsi que les politiques éducatives qui se mettent en place ou se poursuivent (« Choc des savoirs », bac, lycée, Parcoursup) sont la **confirmation d'un projet politique visant à attaquer frontalement et dénaturer le sens même du service public d'Éducation, ses métiers, ses ambitions, son organisation, ses personnels**. L'École publique laïque est à un point de bascule. Cela doit nous amener à **élever le rapport de force avec le gouvernement à travers la construction d'actions majeures avec des revendications claires** (Budget, salaires et carrières, effectifs des classes, etc.) permettant de convaincre la profession d'entrer rapidement et de manière durable dans la mobilisation à la rentrée. La section académique du SNES-FSU y prendra toute sa part !

Bonnes vacances bien méritées à toutes et à tous.

 Fabien Claveau, Marc Bellaigue,
secrétaires académiques

Murielle Veisz, Isabelle Dyduch, Philippe Leyrat,
secrétaires académiques adjoints



Syndicat National des Enseignements de Second degré

29 rue Gabriel Péri 63000 CLERMONT-FERRAND

04 73 36 01 67

s3cle@sn.es.edu

<https://clermont.sn.es.edu>



CLERMONT-FD CDIS

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bulletin trimestriel n° 207
Juillet 2025

Permanences du SNES-FSU Clermont

du mardi au jeudi de 14 h à 17 h

ou sur rendez-vous

à la Maison du Peuple à Clermont-Ferrand

**S
O
M
M
A
I
R
E**

- Page 1 : **Edito**
Page 2 : **Echos des luttes**
Drame de Nogent
Page 3 : **Mutations**
Recrutement à L +2,5 !
Affectations des lauréat-es de concours
Page 4 : **Catégories**
Page 5 : **Gaza / Collectif CIEL**
Soutien à notre camarade Vincent !
Page 6 : **Stage PSC- IA / Carrières**
Hommage à Emmanuelle Lachaume

A l'heure où l'Ecole manque de tout et où les urgences sont nombreuses, **la question des recrutements et des moyens humains qui font cruellement défaut dans les collèges et les lycées est totalement éludée.** Pourtant, les mobilisations dans plusieurs collèges en cette fin d'année (Gérard Philippe, Jeanne d'Arc, Gerzat, Les Prés Isoire, Commentry, St Pourçain) avec des **taux de grévistes oscillant entre 90 et 100%**, ont pour dénominateur commun le manque de moyens, AED notamment, mais aussi enseignant-es, CPE, PsyEN, AESH, assistantes sociales, infirmières scolaires, agent-administratifs-ves, etc.



Force est de constater que les réponses apportées avec **les quelques ajustements de fin d'années sont loin d'être à la hauteur** pour espérer effectuer une rentrée sereine. **De nombreuses classes se retrouveront avec des effectifs supérieurs à 28 élèves par classe, 29, 30 voire 31 pour certaines, en particulier sur le niveau sixième**, ce qui ne permet pas d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions ni de les accompagner correctement. A titre d'exemple, le collège de Gerzat a obtenu l'ouverture de deux divisions mais les autres niveaux restent très chargés. Les sections académique et départementales du SNES-FSU ont été aux côtés des collègues, dans les rassemblements et dans les médias comme dans les instances.

Par ailleurs, le SNES-FSU Clermont réitère son soutien :



- aux **personnels mobilisés du collège Gérard Philippe**, établissement qui détient l'un des plus faibles IPS de l'académie et même de France, ainsi qu'aux écoles du secteur **qui demandent légitimement leur entrée en REP+** dès la rentrée. Il rappelle que la carte figée depuis 2015 occulte les évolutions sociales et économiques alors que la pauvreté ne cesse de se répandre et affecte bien plus d'élèves. **Des décalages deviennent insupportables et doivent être corrigés**, ce qui nécessite des concertations sur la carte et une politique nationale d'Éducation prioritaire dans un périmètre plus ambitieux,

intégrant des lycées et des moyens pour ne léser personne. **Le SNES-FSU demande des mesures immédiates pour les établissements non classés à ce jour, en dépit de leur situation scolaire, économique et sociale.**

- aux **personnels du collège Jeanne d'Arc choqués et mobilisés vendredi 20 juin** après l'agression fin mai par un élève de ses camarades et d'un professeur, occasionnant pour ce dernier plusieurs jours d'ITT. **Le SNES-FSU demande notamment pour ce collège des moyens humains supplémentaires, la sécurisation des trajets collège/COSEC, un suivi renforcé des élèves poly-exclus**, d'autant plus après des actes de violence. Les réponses apportées par le rectorat au cours de l'audience avec les personnels sont très insuffisantes. La lutte continue !



■ Fabien Claveau, Marc Bellaigue

Drame de Nogent : émotion et tristesse

C'est avec une immense émotion et une profonde tristesse que nous avons appris la mort de notre collègue, Mélanie Grapinet, assistante d'éducation, poignardée par un élève mardi 10 juin à Nogent lors d'un contrôle des sacs à l'entrée du collège Françoise Dolto où elle exerçait dans l'académie de Reims.

L'Éducation Nationale est une fois de plus endeuillée. Encore une fois nous perdons une collègue dans l'exercice de son métier. **Nos pensées vont en premier lieu à tous les AED et personnels de Vie scolaire, particulièrement exposés.**

La question du climat scolaire, de la sécurité dans les

établissements scolaires et de la santé mentale des élèves doivent être traitées **avec sérieux, sans instrumentalisation politique ni surenchère. C'est un enjeu majeur qui concerne toute la société.** Cela passe en particulier par des recrutements massifs de personnels, tous métiers confondus.

La section académique du SNES-FSU a été à l'initiative d'un communiqué intersyndical signé de toutes les organisations dans le Puy-de-Dôme exprimant leurs condoléances à ses proches et à ses collègues puis appelant à un **rassemblement jeudi 12 juin** à Clermont. Des rassemblements ont également eu lieu dans d'autres départements.

■ Fabien Claveau, Marc Bellaigue

Le lundi 16 juin, tombaient les résultats des demandeuses et des demandeurs de mutation Intra. Malgré la publication par le rectorat de différentes barres par discipline, **le mouvement reste opaque** : il est plus que jamais nécessaire que la loi qui a fait disparaître les CAP soit abrogée pour permettre à nouveau aux commissaires paritaires du SNES-FSU de garantir l'équité du mouvement et d'informer la profession avec précision.

Les militantes et les militants du SNES-FSU ont été à vos côtés lors de la période de formulation des vœux puis de vérification des barèmes. Si plusieurs d'entre-vous ont pu obtenir une affectation et en sont satisfaits, le nombre limité de postes disponibles suite aux suppressions ministérielles qui se poursuivent ainsi que le blocage de postes pour les implantations de stagiaires font, qu'une fois de plus, dans de trop nombreuses disciplines, le mouvement a été très réduit. Comme nous l'avions pressenti de nombreuses entrantes et entrants ont été affectés sur une ZR et malgré l'obtention d'une bonification supplémentaire, un nombre conséquent de TZR gardent leur zone.

Les collègues non mutés ou mutés en extension ont deux mois pour **faire un recours**, l'administration ne peut s'opposer à ce droit. Cette démarche passe par l'application «colibris». Le SNES-FSU met à disposition des modèles de



recours à celles et ceux qui le sollicitent. Ces recours-types peuvent être adaptés à chaque situation individuelle. Après avoir mandaté la FSU, fédération à laquelle appartient le SNES, ils peuvent être déposés directement dans l'application. Un recours oblige le rectorat à vérifier votre affectation et à fournir au SNES-FSU des éléments sur celle-ci et donc de

garantir le respect des règles communes du mouvement. Si une erreur a été faite, l'affectation devra être revue. De même, si le résultat de votre mutation vous place dans une situation difficile, il est possible de déposer une demande de **révision d'affectation** auprès des services. Faites impérativement parvenir un double de toutes vos démarches à s3cle@sn.es.edu.

Enfin, le rectorat permet jusqu'au 30 juin aux **TZR** de formuler des préférences par mail à ce.dpe@ac-clermont.fr en mettant s3cle@sn.es.edu en copie et en joignant un court texte explicitant leurs souhaits en fonction de leurs situations individuelles.

Le rectorat a annoncé que les demandes de révisions d'affectation et les affectations des TZR seront traitées au plus tard le 25 juillet. Ecrivez-nous pour nous informer de vos résultats et de vos difficultés tout au long du mois de juillet, nous relèverons les mails, **le SNES-FSU Clermont sera à vos côtés** pour intervenir auprès des services si besoin !

■ Marc Bellaigue, Murielle Veisz

Recrutement à L + 2,5 : l'impasse !

Les concertations qui devaient s'achever le 20 juin reprendront à la rentrée. Très peu d'arbitrages sont rendus et **de nombreuses questions n'ont pas été traitées** (une nouvelle échelle de certification pour les tuteurs, tutrices, formateurs et formatrices ; des référentiels de formation pour le second degré ; etc.). Le choix du ministère de **penser la réforme pour le premier degré** et d'étirer cette modélisation au second degré conduit à une impasse : ses particularités liées à la diversité des disciplines, des statuts, des lieux d'exercice ne sont pas anticipées par le ministère (décrochage CAPES/agrégation). La **diversité des viviers** de lauréat-es au CAPES (plus de 20 % sont des étudiant-es en Master disciplinaire et non en MEEF), n'est pas davantage prise en compte. Le ministère s'enferme en effet dans une logique de continuum de formation licence-master qui n'aura pas de réalité pour le second degré mais deviendra la norme dans le premier degré. Le SNES-FSU qui a multiplié les critiques sur la réforme, a fait l'unité au CSE pour **dénoncer la charge de travail des M2**. Sa demande de **plan pluriannuel de recrutement** est aussi reprise désormais par plusieurs organisations. Le récent **rapport du Haut commissariat au plan** souligne que le concours en L3, même cumulé à la baisse des besoins sous l'effet du déclin démographique, ne résoudra pas la crise de recrutement, particulièrement dans le second degré. **Le SNES-FSU poursuit sa campagne pour des mesures salariales et pour obtenir un moratoire de la réforme pour la repenser.**

■ Delphine Bertrand

Affectation des lauréat-es de concours - rentrée 2025

Après les résultats de la phase inter-académique, les lauréat-es de concours doivent participer à la phase intra-académique afin d'obtenir une affectation sur un établissement scolaire pour leur année de stage. Les militant-es de la section académique du SNES-FSU **vous accompagnent pendant l'été pour vous informer et vous conseiller dans vos démarches. Contactez-nous par mail à stagiaire@clermont.snes.edu** en indiquant vos nom, prénom, discipline et un numéro de téléphone afin que nous vous rappelions pour vous aider à formuler vos vœux. Vous avez la possibilité de **formuler 6 vœux portant sur des zones**

géographiques (ou groupements de communes). Les affectations seront envoyées par mail **le 25 juillet au plus tard**.

La plupart des collèges et lycées étant fermés en règle générale du 20 juillet au 20 août, il est préférable de tenter de **prendre contact dès l'affectation pour connaître votre service**. Le SNES-FSU peut vous mettre en contact avec son correspondant local. Si vous êtes syndiqué-e au SNES-FSU, **vous pouvez aussi utiliser l'outil « contact dans mon établissement » dans votre espace adhérent-e**. Plus d'infos en une de notre site !

■ Fabien Claveau,
Saphia Boumendjel, Sandrine Clouvel

Non-Titulaires

L'évaluation ne peut se fonder sur l'arbitraire !

La section académique du SNES-FSU a été contactée par plusieurs collègues non-titulaires cette fin d'année en raison d'entretiens professionnels qui se sont mal passés avec leur chef d'établissement, certains se permettant des remarques sur la personnalité même des collègues, ou d'avis défavorables à leur renouvellement. Pour rappel, l'appréciation générale émise par le recteur ou la rectrice doit se fonder uniquement sur un rapport d'inspection pédagogique, rédigé par les inspecteurs, ainsi que sur un compte-rendu sur la manière de servir, rédigé par le chef d'établissement ou par le directeur du CIO. Cette évaluation débouche sur un avis

favorable ou défavorable. **Les militant·es du SNES-FSU accompagnent les collègues dans toutes les démarches de contestation. Ne restez pas seul·e : l'évaluation ne doit pas devenir un outil de gestion arbitraire de la précarité.** Par ailleurs, la concertation sur le cadre de gestion des non-titulaires est sans cesse reportée par le ministère alors qu'il y a urgence à traiter l'harmonisation par le haut des grilles académiques pour mettre fin à des injustices criantes et à la concurrence entre académies, entre disciplines ou entre établissements. **Plus largement c'est l'amélioration de l'ensemble des aspects de la gestion des non-titulaires qui doit être discutée. Le SNES-FSU continue également d'exiger un plan de titularisation.** ■ Magalie Pires, Paul Batut

PsyEN

Se mobiliser pour défendre notre métier !

Assises de la santé scolaire et de l'orientation, manque de postes, restrictions budgétaires ... Les raisons de se mobiliser ne manquent pas pour les PsyEN, tant au niveau national qu'académique.

A l'appel du SNES-FSU, **les PsyEN de l'Académie se sont rassemblés devant le Rectorat le 14 mai dernier** pour protester contre l'intervention d'une psychologue extérieure à l'Education Nationale dans les établissements du bassin d'Issoire sur les mêmes missions que les PsyEN, et sans aucune concertation avec l'équipe du CIO et contre la suppression de postes informatiques et de photocopieurs dans les CIO, impactant directement le travail auprès du public. Les quatre départements étaient représentés et une délégation a été reçue par le secrétaire général, le directeur de cabinet, la DRH et la CSAIO. Nous avons pu faire part de nos inquiétudes pour l'avenir de notre métier en lien avec les assises de la santé scolaire et des difficultés rencontrées sur le terrain en raison du manque de postes et des coupes budgétaires, malheureusement confirmées par le Rectorat. **Puis le mardi 10 juin, c'est avec les Infirmier·ères scolaires et les assistant·es de service social de la FSU que les PsyEN se sont mis en grève et ont défilé dans les rues de Paris** pour dénoncer des annonces de la Ministre aux antipodes des analyses et des revendications de la FSU : réécriture des missions par le DASEN, encadrement des pratiques, alourdissement des tâches et des horaires, prélèvement de 100 postes du terrain pour nommer « un·e conseiller·e technique psychologue en santé mentale » par département, sans moyens supplémentaires, rupture entre psychologie et orientation... Dès la rentrée **continuons à nous mobiliser** pour peser sur les discussions annoncées par le Ministère de l'Education Nationale jusqu'à l'automne ! ■ Katia Bonnemoy

AESH

Un vrai métier, un vrai corps de fonctionnaire !

Les AESH constituent le deuxième métier de l'Éducation nationale en nombre de personnels mais ils et elles ne sont toujours pas reconnus et leurs salaires sont toujours aussi bas.

Pourtant, **l'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle et pérenne de l'École. C'est un véritable métier avec des compétences professionnelles spécifiques pour faire réussir les élèves et qui relève d'un véritable statut.** L'École doit être pleinement inclusive pour bâtir une société réellement inclusive, sans discrimination pour les personnes en situation de handicap. ■ Isabelle Dyduch



AED

Une grille d'avancement enfin !

Un groupe de travail AED s'est tenu jeudi 22 mai au rectorat. Quelques avancées ont enfin été obtenues, notamment une **grille d'avancement pour les AED en CDI** que le SNES-FSU réclamait depuis l'entrée en vigueur de la cédésation en 2022. Cette grille académique, basée sur la grille nationale des AESH, prévoit un avancement **dès le mois de septembre 2025** pour celles et ceux qui ont signé les premiers CDI en 2022. Il nous a été confirmé qu'elle évoluerait en fonction des évolutions de la grille AESH. **Le SNES-FSU a voté pour en CSA académique** malgré des insuffisances sur la plan indiciaire et outre le fait que nous aurions préféré une grille nationale. **Le SNES-FSU continue de revendiquer un avancement automatique pour chaque échelon sans barrage** en cas de conflit avec la hiérarchie. Un **guide académique** est en voie de finalisation et nous avons par ailleurs demandé au rectorat que **la question de la mobilité des AED** fasse l'objet d'un prochain GT. ■ Thibaut Taillandier

Echelon	Durée	Indice Majoré
1	3 ans	375
2	3 ans	380
3	3 ans	385
4	3 ans	395
5	3 ans	405
6	3 ans	415
7	3 ans	425
8	3 ans	435
9	3 ans	445
10	/	455

Après 19 mois de bombardements israéliens dans la bande de Gaza le bilan est effroyable : **64 000 morts (deux fois plus, selon de nombreux experts), des dizaines de milliers de blessés, certains très gravement, plus de 70% du bâti détruit et la famine qui s'installe** après plus de deux mois d'interruption des livraisons humanitaires. **Les enfants sont les premières victimes de l'assaut génocidaire israélien** : 50 000 tués ou blessés (beaucoup mutilés à vie) selon l'UNICEF, plus de 20 000 orphelins. Gravement malnutris et traumatisés ils sont déscolarisés depuis un an et demi. **Israël a commis un scholasticide à Gaza, détruisant délibérément et systématiquement les universités et les écoles.** Le but est clair : détruire l'avenir des Gazaouis. Malgré cela, les Palestiniens, réputés jusque-là pour leur haut niveau d'instruction, tentent de maintenir un minimum d'enseignement ; école sous les tentes de fortune, cours en ligne quand la connexion le permet. Dans sa furie destructrice, **Israël veut faire taire les témoins et décapiter la société en ciblant également les journalistes (plus de 200 assassinés) et les soignants.** La violence coloniale atteint en Cisjordanie occupée un niveau inouï, plus de 900 Palestiniens tués par l'ar-

mée ou les colons depuis le 7-10, **destruction de maisons et vols de terres se sont multipliés, 40 000 personnes ont été chassées du camp de Jénine en voie d'être rasé par l'armée.** Israël, sûr de son impunité, multiplie les attaques au Liban, au Yémen, en Syrie et dernièrement en Iran et ne craint pas d'ouvrir le feu sur des diplomates. [...]

Pour beaucoup de nos compatriotes, ce massacre n'est pas le seul, c'est trop loin, c'est trop compliqué, ça ne nous concerne pas ! Nous savons bien pourtant que l'injustice faite au peuple palestinien est nôtre : c'est notre colonialisme, notre antisémitisme, notre racisme, qui font la complicité actuelle de nos dirigeants. **Les souffrances infligées au peuple palestinien nous concernent à plus d'un titre.** Aujourd'hui, **les défenseurs en France de l'Etat génocidaire portent atteinte à notre liberté d'expression,** comme l'atteste le cas de notre collègue de Sens suspendue pour avoir fait preuve de la plus élémentaire humanité. **Le droit international, seul repère et seul garant d'un ordre juste s'effondre sous nos yeux.** Quel monde cela prépare-t-il aux générations futures ?

■ Marie Joëlle Vandrand,

Philippe Josselin - syndiqués FSU et militants AFPS

Collectif Intersectionnel pour l'Emancipation LGBTI : Bilan d'un an de travail unitaire

Engagée dans les luttes d'émancipation et de transformation sociale, la FSU63 a continué le travail unitaire au sein du Collectif Intersectionnel pour l'Emancipation LGBTI. Composé de syndicats (CGT, FSU, Solidaires et CFDT), partis politiques (LFI et PCF) et d'associations (OST, LDH), le collectif a permis **l'organisation de la pride, de soirée de solidarités,** ou a pu s'exprimer au travers de **communiqués.**

En effet, les droits LGBTI ont été particulièrement attaqués par les **gouvernements réactionnaires à travers le monde.** Trump a mené une violente offensive anti-trans, attaquant les droits des personnes concernées, mais également plus largement les droits et libertés, **s'attaquant y compris aux enseignant-es promouvant l'égalité et la lutte contre les discriminations** dans leurs classes. Ces reculs sont aussi visibles en Europe, entre interdiction de la pride en Hongrie, et remise en cause des droits des personnes trans au Royaume Uni. En France, la **montée de l'extrême-droite** est un sujet d'inquiétude chez les personnes LGBTI et menace directement les droits acquis par les luttes. Dans le cadre de la **Journée Internationale de Lutte contre l'Homophobie et la**

Transphobie du 17 mai, le collectif a organisé une soirée de solidarité pour visibiliser des artistes et des artisans de la communauté LGBTI, mais aussi **pour visibiliser les luttes et revendiquer l'égalité des droits.** Cette soirée a rassemblé plus de 300 personnes et a permis de construire un temps convivial et solidaire.

La pride de cette année a également été une belle réussite. **Plus de 700 personnes** étaient présentes lors de la manifestation qui a permis de rendre visible les luttes et de se réapproprier l'espace urbain nocturne. Les interventions ont été riches et ont permis d'aborder des **thèmes fondamentaux dans les luttes LGBTI comme la santé, le travail, l'antifascisme, la solidarité internationale et la jeunesse.**

Pour continuer le combat pour l'égalité des droits et contre les discriminations, le CIEL continuera d'organiser l'an prochain la pride, des soirées de solidarités et rassemblements en soutien aux luttes.

Face aux offensives réactionnaires contre les droits LGBTI, organisons la résistance.

■ Benoît Imberdis

Face aux menaces de l'extrême droite : soutien à notre camarade Vincent Présumey !

La CA académique du SNES-FSU, réunie le 20/06/25, dénonce l'opération d'implantation de l'extrême droite dans l'Allier, à travers le "spectacle", monté à Moulins pour capter des fonds publics, de "Murmures de la Cité", l'Université d'été racialisée et "catholique de Sophia-Polis, le projet d'ouverture d'une école privée hors contrat, le "cours Zita", à Moulins. La CA apporte son soutien au Comité Laïque et Républicain constitué à Moulins, qui exige le retrait des subventions publiques directes ou indirectes à "Murmures de la Cité" et aux initiatives qui sont et seront prises.

Elle alerte sur les appels de l'extrême droite à se rendre

dans l'Allier d'ici le 11 juillet, au prétexte de la défense du "spectacle", et sur les attaques menaçantes visant le secrétaire départemental de la FSU et militant du SNES-FSU V. Présumey, le secrétaire de l'UD CGT L. Indrusiak, et les autres personnes attaquées notamment dont une fonctionnaire de l'Office du tourisme également attaquée en tant que femme.

Elle appelle les syndiqué-es, les organisations démocratiques, et tous les partisans de la démocratie et de la laïcité, à se tenir prêt-es à réagir à toute agression de l'extrême droite.

Motion votée à l'unanimité

STAGE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

CLERMONT

Au 1^{er} avril 2026, l'affiliation à la MGEN-CNP deviendra obligatoire pour toutes.s, hormis quelques cas dérogatoires. En contrepartie, l'employeur prendra en charge une part plus importante de la cotisation.

Que changera cette réforme pour les personnels et leurs ayant droit?

Quelles conséquences pour les soins?

Prévoyance statutaire VS complémentaire: différences? évolutions?

et les réponses à d'autres questions

Animé par Hervé Moreau
Secrétaire national du SNES-FSU
Responsable des questions SST

MARDI 14 OCTOBRE | DÉBUT: 9H

Stage ouvert à toutes et tous, syndiqué.e.s ou non-syndiqué.e.s.

s3cle@sn.es.edu | 04.73.36.01.67 | S'INSCRIRE

Mardi 14 octobre 2025

PSC



Mardi 25 novembre 2025
IA

STAGE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

CLERMONT

S'armer syndicalement contre l'offensive des IA dans l'Éducation nationale
Dans le prolongement de la numérisation, les IA ont fait une apparition fulgurante : choc des savoirs, nouveaux programmes, « plan d'investissements » ministériels, formations, etc.

La journée proposera 3 axes de réflexion :

- quels effets des IA pour les apprentissages ?
- quelles conséquences sur nos métiers ?
- quelles menaces pour le service public ?

Animé par Christophe Cailleaux, enseignant d'histoire-géographie au lycée, co-responsable du groupe numérique au SNES-FSU, co-auteur de « Critiques de l'école numérique » - L'échappée.

MARDI 25 NOVEMBRE | DÉBUT: 9H

Stage ouvert à toutes et tous, syndiqué.e.s ou non-syndiqué.e.s.

s3cle@sn.es.edu | 04.73.36.01.67 | S'INSCRIRE

Promotions de grade et rendez-vous de carrière 2024-2025

Les résultats des promotions agrégé-es, certifié-es, CPE et PsyEN sont consultables dans **SELIA / mon espace RH / Enseignants du 2^d degré / carrière**. Les syndiqué-es du SNES-FSU ont été informé-es par mail par les commissaires paritaires. Pour avoir une idée du **reclassement** dans votre nouveau grade, lire nos analyses ainsi que les modalités d'accès, consultez la rubrique « carrières » de notre site académique.

Si vous avez eu un rendez-vous de carrière au cours de l'année scolaire 2024-2025 et que vous vous interrogez sur la **concordance entre les grilles complétées et l'appréciation littérale** ou que vous souhaitez tout simplement apporter des informations complémentaires, vous pouvez **rédiger une observation via SIAE** dans les **15 jours** qui suivent la notification. Vous pourrez consulter les appréciations finales et **l'avis final du recteur** dans les **15 jours** qui suivent la **rentrée** de septembre 2025. C'est à ce moment-là que débiteront les voies de recours. Le SNES-FSU sera à nouveau à vos côtés pour vous informer des démarches et vous accompagner tout au long de cette éventuelle procédure.



■ Marc Bellaigue, Philippe Leyrat

Hommage à notre camarade, Emmanuelle Lachaume

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade et amie, Emmanuelle, qui représentait le SNES-FSU dans son établissement depuis de nombreuses années et s'était portée candidate sur nos listes aux dernières élections professionnelles.

Nous garderons d'elle l'image d'une militante combative et sincère aux convictions profondes. Sa ténacité en faveur d'une école publique émancipatrice et sa défense acharnée des langues et cultures de l'Antiquité, notamment lors de la mobilisation contre la réforme du collège en 2016, avait impressionné au-delà des cercles militants. Nous ne l'oublierons jamais.

■ Fabien Claveau, Marc Bellaigue